

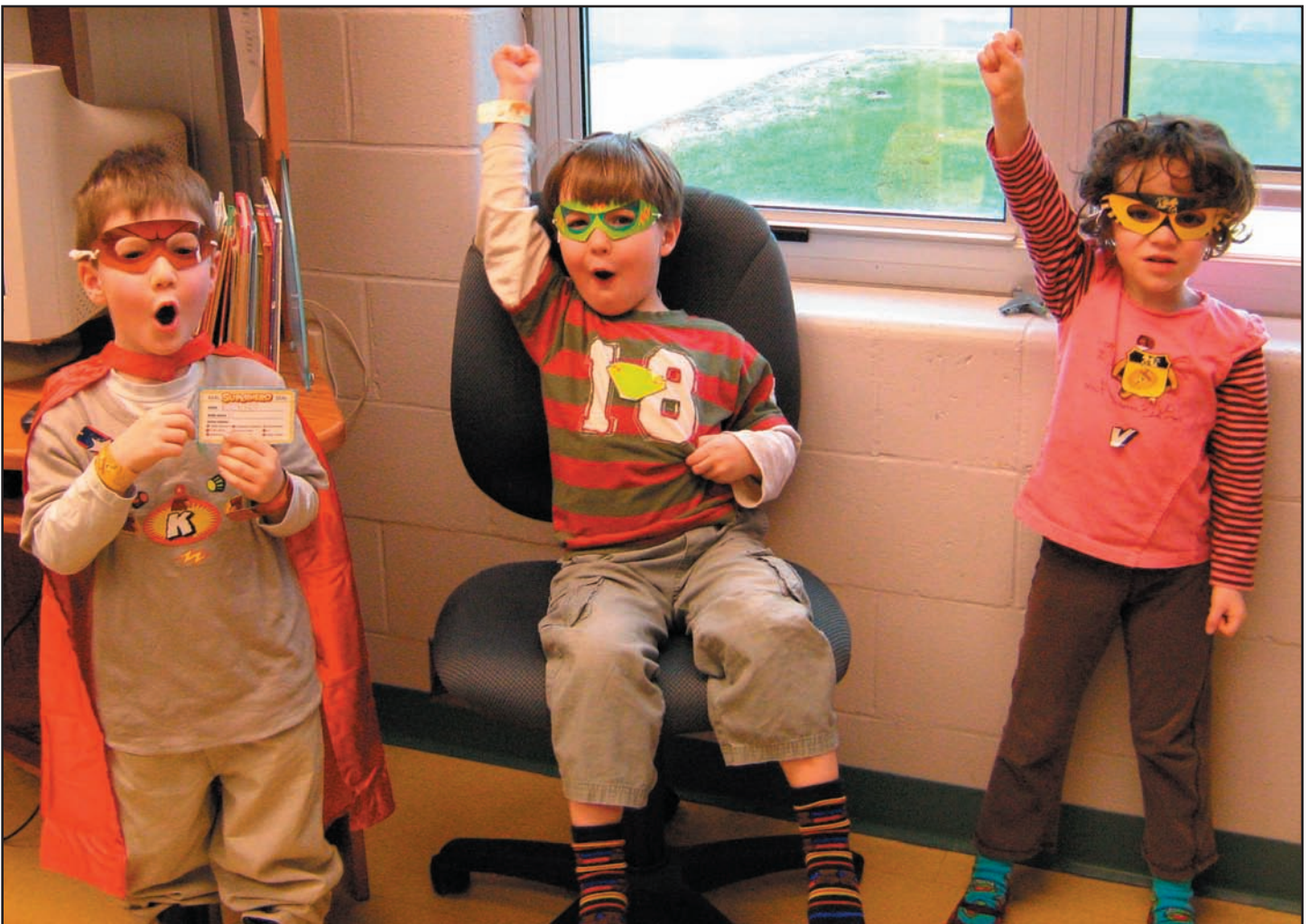
# L'ÉLAN DES PARENTS

Octobre 2009 - Volume 11

La revue francophone de référence pour les parents de  
Terre-Neuve et du Labrador

20 ans

Bonne fête à la FPFTNL pour ses 20 années aux  
services des parents francophones



**Dans ce numéro :**

- Où en est le premier CPEF francophone de Saint-Jean après quatre ans d'existence ?
- Exogamie : Les "phases critiques" du développement du cerveau - The "critical stages" of brain development
- Dossier spécial : Le taxage et l'intimidation - Conseils aux parents



Publication de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador  
Octobre 2009, Volume 11, No.1

## Mot de la présidente



Chers parents,



20 ans déjà, et oui !

L'année 2009 marque le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL).

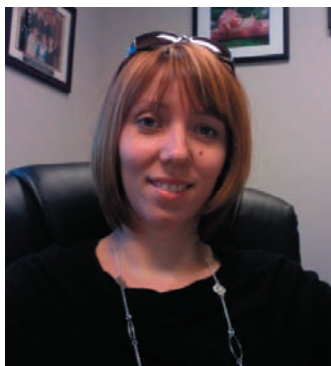
Première organisation francophone provinciale en éducation en 1989 à Terre-Neuve-et-Labrador et représentante de quatre comités de parents régionaux, la FPFTNL a fait bien du chemin depuis. Aujourd'hui, elle compte à sa table six membres actifs. Elle est, à son tour, membre de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), dont la mission est le plein épanouissement du parent dans son rôle de premier responsable du développement intégral de l'enfant francophone. La FPFTNL a su répondre au mandat premier, garanti dans la charte, qui était d'assurer l'éducation en français aux familles par l'accroissement et l'accessibilité des services de francisation communautaires à toutes les régions de la province, par sa participation à la création du Conseil scolaire francophone provincial en 1998 et à la mise en œuvre du premier Centre de la petite enfance et famille francophone à Saint-Jean en 2005.

Soucieuse dans son rôle de représentante des comités de parents auprès des différentes sphères politiques et gouvernementales, la FPFTNL réaffirme sa volonté dans la perspective de développer d'autres centres de la petite enfance et famille francophones dans les différentes régions de la province, d'assurer l'accessibilité de tous les services de francisation de qualité dans les écoles francophones et en milieu familial et développer d'autres projets qui répondent aux réalités et défis d'aujourd'hui.

C'est dans cet esprit que la FPFTNL, appuyée de ses membres, souhaite à tous les enfants ainsi qu'à leurs parents le meilleur de l'éducation en français. Ensemble encore et dans un même esprit, nous disons merci à tous les parents, bénévoles, organismes francophones, membres du gouvernement, employés qui ont participé à la naissance et la croissance de la Fédération des parents francophones de 1989 à aujourd'hui. BRAVO et MERCI.

**Rosa Bezanson - Présidente de la FPFTNL**

## Mot de la coordonnatrice



L'école vient de débuter il y a quelques semaines et pour moi aussi, c'est un commencement. En tant que nouvelle coordinatrice à la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador, je veillerai à satisfaire toutes vos attentes en travaillant étroitement avec les Comités des parents en région. Je compte profiter de mes fonctions pour apporter mon aide et mon soutien à la communauté francophone. C'est en tout cas un grand bonheur de pouvoir m'y impliquer professionnellement.

Concernant la FPFTNL, j'espère tirer l'organisme vers le haut et le rendre encore plus fort et plus visible. Nous ferons toujours notre mieux pour prendre soin des familles francophones et accueillir de nouveaux ménages dans la province. En espérant que vous ayez passé une bonne rentrée, je vous souhaite à tous une bonne continuation.

**Angelika Thomas - Coordonnatrice à la FPFTNL**



## **L'Élan des Parents**

**Supervision et recherche Élan des parents :**  
Martine Fillion

**Aide à la recherche**  
(projet étudiant - Services Canada) :  
Pamela Butler

**Graphisme** (mise en page et révision) :  
Sylvain Luneau

**Impression :** *Transcontinental*

## **L'Équipe de la FPFTNL**

**Présidente :** Rosa Bezanson

**Coordonnatrice :** Angelika Thomas

**Adjointe administrative :** Martine Fillion

Pour tous commentaires ou suggestions :  
Fédération des parents francophones de  
Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL)  
65, chemin Ridge - Bureau 250  
Saint-Jean, NL - A1B 4P5  
Ligne sans frais : 1-888-749-7669  
Téléphone : (709) 722-7669  
Télécopieur : (709) 722-7696  
Courriel : [info@fpftnl.ca](mailto:info@fpftnl.ca)  
Site Web : [www.fpftnl.ca](http://www.fpftnl.ca)  
Portail : [www.francotnl.ca](http://www.francotnl.ca)

Le Conseil d'administration de la FPFTNL est  
composé de six représentants des comités de  
parents francophones locaux.

L'Élan des Parents est publié une fois l'an par  
la Fédération des parents francophones de  
Terre-Neuve et du Labrador.

*Photo de couverture : la prématernelle de Saint-Jean  
De gauche à droite : Kerian Devillers, Isak Mâni Laperrière  
et Veronica Quinn*

# Sommaire

**IL Y A 20 ANS ...** P.4

Retour sur la création de la FPFTNL

**TÉMOIGNAGE** P.5

Lerécit d'Adam Cayouette, scolarisé de la maternelle  
à la 12<sup>ème</sup> année dans une école francophone à  
Labrador City

**CENTRE DE LA PETITE ENFANCE ET FAMILLE** P.6

Où en est le premier Centre de la petite enfance  
et famille francophone de Saint-Jean après quatre  
années d'existence ?

**TROUSSES** P.7

La FPFTNL met à disposition des parents des  
trousses pédagogiques pour les enfants et les  
familles

**L'EXOGRAMIE** P.8-9

Le consultant Glen Taylor explique l'importance de  
d'offrir une éducation bilingue à son enfant

**TÉMOIGNAGE** P.10-11

Isabelle Roussel, maman d'un enfant autiste et  
bénévole impliquée dans la prématernelle de Saint-  
Jean

**PROGRAMMES DE FRANCISATION** P.12

Tous les programmes de francisation disponibles  
pour les enfants francophones de TNL

**ALBUM PHOTO** P.13

La FPFTNL en images

**DOSSIER SPÉCIAL** P.14-15-16-17

Le taxage et l'intimidation :  
- Pour en finir avec ces pratiques  
- Qui sont les agresseurs ?  
- Conseils aux parents

**EN CUISINE** P.18-19

Liste d'aliments pour manger sainement  
Les allergies et intolérances alimentaires

**LE COIN DU JARDINAGE** P.20-21



Il y a 20 ans, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador faisait ses tout premiers pas. Retour sur l'événement grâce à un article paru dans le journal **Le**

## Première organisation provinciale en éducation Création de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador

**Marc Angers**

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL) est née ! C'est la première organisation provinciale créée explicitement pour revendiquer le droit, garanti dans la charte, à une instruction dans la langue française à Terre-Neuve et au Labrador.

Appuyée par une subvention de 140 000 \$ accordée par le Secrétariat d'Etat pour les deux prochaines années, la première action de la FPFTNL sera de procéder à l'embauche d'un(e) agent(e) de développement en éducation. Son travail consistera à établir une structure administrative provinciale, à voir à la formation de comités de parents en région et à mettre sur pied un pan d'action en éducation conforme aux besoins des comités de parents des régions francophones de la province.

Présentement, il existe quatre comités de parents régionaux regroupés à l'intérieur de la FPFTNL. À St-Jean, à Labrador City et à La Grand'Terre. Les gens de L'Anse-à-Canards tentent aussi d'en mettre un sur pied.

La FPFTNL devient donc un nouvel intervenant en éducation pour la province. Auparavant, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) avait l'entière responsabilité de la coordination de ce secteur.

### Affiliation

Devant ce fait, les deux organisations se sont mises d'accord pour clarifier leur rôle respectif. Elles se sont entendues pour former un comité qui aura à présenter des recommandations pour un éventuel protocole d'entente. Le comité est formé de Robert Cormier et Claude Desrochers pour la FFTNL et de Michael Clair et Pearl Lee pour la FPFTNL.

La FPFTNL semble aussi très intéressée à s'affilier à la Commission nationale des parents francophones (CNPf). Une délégation composée de membres de son conseil d'administration se rendra au colloque du CNPF qui se tiendra à Montréal du 24 au 26 février. « La décision devait être prise après le colloque » a dit Michael Clair, président de la FPFTNL.

Le nouveau conseil exécutif est composé de Michael Clair, président; Pearl Lee, vice-présidente; Josée Noël, secrétaire; Brian Kerfont, trésorier et de six autres directeurs.





Fier franco-labradorien, Adam Cayouette aura choisi, tout au long de sa scolarité, de fréquenter les bancs d'une école francophone, celle de l'ENVOL à Labrador City. Petit-fils de Québécois, Adam rêve aujourd'hui de travailler dans la mécanique. Il nous raconte son parcours d'étudiant, aussi enrichissant que passionnant.

---

J'avais 7 ans quand le Conseil scolaire francophone provincial a vu le jour.

Deux ans plus tôt, j'avais intégré la maternelle dans la section française de l'Académie Notre-Dame, qui était alors une école du Labrador West School Board. Je ne me souviens pas de ma première journée de classe dans notre école actuelle, qui n'avait pas encore de nom. Je me souviens vaguement d'avoir fait des boîtes avant le grand déménagement et d'être monté sur la scène du gymnase quand j'ai gagné le concours du logo pour le Centre éducatif l'ENVOL. C'est à partir de ce moment que les souvenirs s'empilent.

Il me semble que l'ENVOL a toujours fait partie de ma vie. J'y ai connu tous les directeurs, la plupart des enseignants, les moniteurs de français et bien sûr, les étudiants. J'ai suivi des cours en classes jumelées, en classes triplées, en ligne. Je suis allé à l'éducation physique dans les gymnases d'AP Low, de Menihek et de l'ENVOL. J'ai pris l'autobus avec les élèves des autres écoles, je suis venu à l'école dans l'auto de ma mère, puis en motoneige et maintenant avec ma voiture.

Et à travers tout cela, pour moi, l'école, ça a toujours été l'ENVOL. C'est venu proche de ne pas être ainsi.

En septembre 2002, la rentrée s'est faite pour moi à Ottawa. J'avais demandé à ma mère de m'inscrire dans une petite école, parce que je ne m'imaginai pas vivre dans une grosse école. Bien que j'aimais la vie là-bas, j'étais très heureux de revenir ici et de terminer l'année scolaire dans MON école, dans MA ville.

Nous voici maintenant en 2009, à la fin de mon parcours scolaire. En effet, j'ai gradué cette année et j'en suis très fier. Je suis fier d'être passé à travers tout le système francophone de notre province.

Il est difficile pour moi de comparer notre système avec le système anglais, parce que je n'ai pas fréquenté les écoles anglaises. Je sais que notre système n'est pas parfait. Ainsi, je devrai m'inscrire à des cours l'an prochain afin d'obtenir tous les pré-requis pour les carrières qui m'intéressent. Mais je sais aussi que l'école française a une grande responsabilité dans la personne que je suis devenue. J'ai eu la chance de grandir dans un milieu où on pouvait être fier d'être francophone.

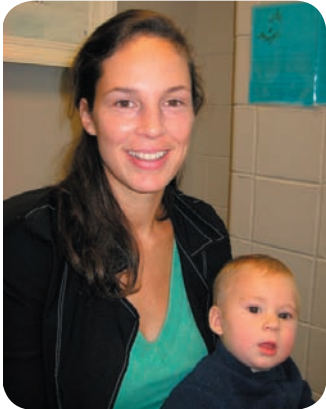
J'ai toujours été entouré d'enseignants qui ont donné 110% pour nous autres. J'ai vu partir de nombreux amis, mais j'en ai vu arriver, aussi. Ensemble, nous avons ri, nous avons ragé et toujours, nous avons appris. Jour après jour, nous nous sommes soutenus dans nos difficultés et nous avons célébré ensemble nos victoires.

J'ai toujours été et je resterai toujours fier d'être un enfant de l'ENVOL, un produit d'une même vision, soit celle de parents francophones qui s'étaient donnés comme mandat d'offrir une éducation scolaire dans la langue première de leur enfant, qui pour moi était le français.

**Adam Cayouette**



Après quatre années d'existence, où en est le premier CPEF francophone de Saint-Jean ? Réponse d'Isabelle Laperrière, maman à temps plein et présidente du Centre de la petite enfance et famille francophone de Saint-Jean à Terre-Neuve-et-Labrador.



Chers parents,

Voilà maintenant quatre ans que le Centre de la petite enfance et famille des Grands-Vents (CPEF) répond aux besoins des jeunes familles francophones de St-Jean en offrant un service de garderie uniquement en français. La création de ce premier CPEF a été rendu possible grâce à la volonté de toute une communauté, dont les parents sont les premiers bâtisseurs.

Depuis le début de ce parcours, le CPEF a su relever tous les défis d'une nouvelle entreprise grâce à ses différents partenariats, que ce soient la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador, Patrimoine canadien, Service Canada, Eastern Regional Integrated Health Authority, le Conseil scolaire francophone provincial ou le Bureau des services en français, sans oublier le travail de tous ceux et celles qui ont travaillé de près ou de loin avec le CPEF. Le centre a ainsi atteint la plus haute qualification qu'un centre de la petite enfance puisse atteindre. Cette qualification assure un excellent programme d'éducation et augmente la renommée de la qualité de ses services.

Aujourd'hui le CPEF vit une hausse démographique qui a fait exploser la liste d'attente. Tous les parents ayant visité le CPEF espèrent obtenir une place pour leur enfant. Présentement nous sommes, en quelque sorte, victime de notre réussite. Le manque d'espace dans nos locaux met en péril l'introduction des enfants dans le système scolaire francophone et oblige des parents à chercher d'autres solutions qui souvent se traduisent par une intégration dans les garderies anglophones. Face à ces situations, le CPEF a mis en place un Comité de redressement dont les buts sont d'analyser la situation financière et l'agrandissement des locaux. Il devient donc impératif et urgent que le CPEF, en collaboration avec divers membres de la communauté, envisage certaines avenues pour assurer la viabilité et l'accessibilité aux services de l'unique Centre de la petite enfance et famille francophone de Terre-Neuve-et-Labrador pour tous les ayants-droit francophones.

En conclusion, le CPEF continue de partager cette volonté de conserver et de défendre la culture et la langue francophones avec l'ensemble de la communauté en maintenant sa vision de l'importance d'assurer une éducation en français dès la petite enfance à Terre-Neuve-et-Labrador.

D'hier à aujourd'hui, parents, enfants, bénévoles, employés, partenaires et amis, le CPEF vous dis 1820 fois merci (4ans x 365jours). Sachez que nous sommes très fiers de faire partie de cette belle et grande famille et espérons demeurer avec vous encore très longtemps. Nous ne faisons que commencer à grandir.

**Isabelle Laperrière**  
**Présidente, CPEF**

# Trousses



Afin d'aider les parents francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, plusieurs troussees existent.

Des outils d'apprentissage pour les enfants, de la documentation en français pour les parents, mais aussi des jeux, des disques compacts et une multitude d'autres accessoires. Il y a tout ce qu'il faut dans les troussees pour commencer sa vie de jeune parent francophone.



Pour plus d'informations concernant ces troussees, contactez votre comitee de parents local ou l'educateur/trice de votre enfant.

# Témoignage



Mon nom est Tamara Woods et je suis animatrice de francisation familiale sur la Côte-Ouest depuis huit ans. Je viens d'une famille exogame et j'ai fait mes études en français à l'école Sainte-Anne, à La Grand'Terre.

Je suis fière d'être franco-terre-neuvienne et de travailler dans le pays de mon coeur. Je suis d'autant plus fière de travailler dans la langue française et de pouvoir enseigner cette belle langue à des petits enfants.

Mes visites familiales sont précieuses, non seulement pour moi, mais aussi pour les enfants et les parents. Bien souvent, je suis leur premier contact francophone avec le monde extérieur. Donc mon rôle en tant qu'animatrice est important pour l'ensemble de la communauté francophone.

Je peux par ailleurs vous assurer que les enfants et leurs parents apprécient grandement le programme de francisation familiale, et ce à chaque jour.

**Tamara Woods**  
Animatrice de francisation familiale



Auteur du livre FUSION, Glen Taylor est consultant dans le domaine de l'éducation francophone en milieu minoritaire. Cette année, il nous parle des familles exogames.

## Les “phases critiques” du développement du cerveau

Il y a bien des mythes et croyances au sujet du développement du cerveau des enfants. Par exemple, demandez aux gens quelle est la « phase critique » de l'apprentissage d'une langue chez les enfants et vous recevrez des réponses différentes allant de 18 mois à 18 ans.

Certains experts soutiennent que presque toutes les phases critiques du développement du cerveau, non seulement en ce qui concerne le langage mais également dans toutes les sphères, se terminent vers l'âge de six ans. D'autres croient que le cerveau continue de se développer pendant de nombreuses années. Comme il s'agit d'un domaine de recherche relativement nouveau, il est clair qu'il n'y a pas de réponses définitives... du moins, pas encore.

Cependant, des recherches récentes démontrent que l'apprentissage de deux langues dès l'enfance peut repousser le commencement de certains aspects de la démence plus tard dans la vie. Ajoutons donc un autre atout à la longue liste des avantages du bilinguisme !

Quelle est la pertinence de tout cela pour les parents d'enfants fréquentant une école francophone à Terre-Neuve-et-Labrador, en particulier si seulement l'un des deux parents du couple parle français ? C'est simple : si vous voulez que votre enfant devienne parfaitement bilingue (et qui ne le voudrait pas ?), servez-vous des ressources à votre disposition, en vous rappelant que le vrai défi en milieu minoritaire est d'aider votre enfant à maîtriser le français.

La ressource la plus importante qu'un parent parlant français peut offrir à son enfant, c'est la capacité et le désir de parler cette langue. Si vous êtes ce parent-là, parlez français régulièrement avec votre enfant afin que cela devienne la façon naturelle de communiquer. Si vous êtes le parent non conversant en français, vous pouvez aider en encourageant votre partenaire et votre enfant à parler toujours français entre eux.

Pendant combien de temps est-ce que les parents devraient le faire ? Disons aussi longtemps que l'enfant demeure au foyer. Parce que quand il s'agit de l'apprentissage du français en milieu minoritaire, la « phase critique » commence dès la naissance et ne se termine jamais !

## The “critical stages” of brain development

There are many myths and beliefs surrounding children's brain development. For example, ask people what the “critical stage” is for children to learn a language and you'll get answers ranging from 18 months to 18 years.

Some experts maintain that virtually all the brain's critical stages of development, not only in language but in every area, end around the age of six. Others believe that the brain continues to



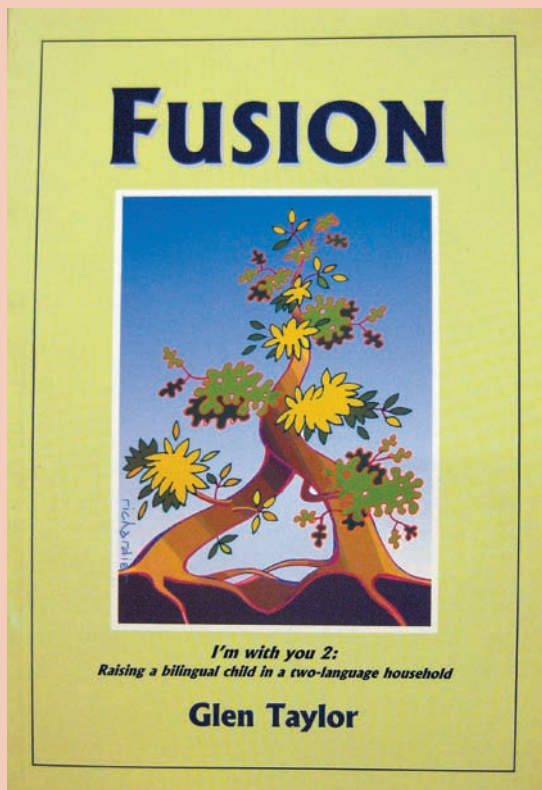
develop for many years. Since this is a relatively new area of research, it's clear there are no definitive answers—at least, not yet.

That being said, recent research has shown that learning two languages as a child can delay the onset of certain aspects of dementia later in life. Add that point to the already long list of the benefits of bilingualism !

How does all this relate to parents of children attending a francophone school in Newfoundland and Labrador, particularly if only one parent in the couple speaks French ? It's simple: if you want your child to become fluently bilingual—and who wouldn't ?—then use the resources at your disposal, bearing in mind that the real challenge in a minority-language setting is to help your child master French.

The single most important resource a French-speaking parent can offer his or her child is the ability and the desire to speak the language. If you're that parent, speak French consistently with your child so that it becomes the natural way to communicate. If you're the non-French-speaking parent, you can help by encouraging your spouse and child always to speak French between themselves.

How long should parents do that ? How about for as long as the child is living at home ? Because when it comes to learning French in a minority setting, the "critical stage" starts at birth and never ends !



#### ***Au sujet de FUSION...***

- *publié en format livre de poche, 200 pages;*
- *inclut beaucoup d'illustrations amusantes;*
- *comprend un index pour faciliter la consultation;*
- *présente des suggestions et des témoignages de parents;*
- *est facile et agréable à lire !*

#### ***About FUSION...***

- *published in paperback format, 200 pages*
- *features many amusing illustrations*
- *includes an index for easier consultation*
- *presents suggestions and testimonials from parents*
- *is easy and fun to read !*

© Tous droits réservés 2007, Glen Taylor

*Parents will find a wealth of information and ideas in FUSION. This book, written in English, is intended for mixed couples—particularly for non-francophone parents—in order to help them participate more actively in their child's francophone education regardless of their own French-language skills.*

*Photo ci-contre : Glen Taylor - source : site Web du site FUSION : [www.exogam.ca](http://www.exogam.ca)*



Isabelle Roussel n'est pas une maman comme les autres. Mère d'un enfant autiste, elle s'est aussi beaucoup investit dans le comité de parents à l'école des Grands-Vents en développant un programme pour la prématernelle. Retour sur ces deux expériences par un témoignage de la principale concernée.

## Expérience réussie en prématernelle



*Kelian en compagnie de Mary-Jo*

Cette année, notre fils Kelian, 5 ans, a fait ses premiers pas dans sa carrière scolaire, en participant au programme de prématernelle offert à l'école des Grands-Vents. Kelian s'est amusé avec des amis de son âge, a développé ses compétences sociales et académiques, ainsi que son aptitude à suivre les directives de l'éducatrice et l'horaire structuré de la salle de classe. Comme tous les enfants de cet âge amenés à évoluer dans un environnement nouveau, l'expérience représentait beaucoup de nouveaux défis à surmonter et d'ajustements de sa part.

Cependant, pour Kelian, les difficultés étaient d'autant plus importantes puisqu'il est autiste. Expliqué simplement, l'autisme est un trouble du développement affectant les habiletés sociales, la communication, les centres d'intérêts et les expériences sensorielles (sensibilité des sens – vue, ouïe, toucher...). Néanmoins, Kelian a eu beaucoup de plaisir à fréquenter la prématernelle et était toujours ravi de s'y rendre. Les deux éducatrices, Lynda St-André et Mary-Jo Power, ont fait preuve d'une grande compréhension, de patience et de respect quant à ses forces et à ses limites, et se sont assurées que ses besoins étaient rencontrés.

Tout cela fut possible grâce au soutien de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador et du Comité de parents de Saint-Jean, qui ont généreusement accepté de fournir une aide individuelle pour Kelian lors de ces 3 avant-midis par semaine. Ceci a permis aux autres enfants de suivre le programme sans trop de perturbations, puisque Mary-Jo était là pour procurer à Kelian le soutien supplémentaire lors des activités, avec le groupe et/ou individuellement.

Nous tenons à remercier le Comité de parents et la FPFTNL qui, depuis le début, ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour permettre à Kelian d'accéder au programme de prématernelle. Nous espérons que cette transition permettra à Kelian de bien s'intégrer à la maternelle, qui commence en septembre prochain.



*Kelian jouant avec son reflet dans le miroir*

**Isabelle Roussel et Philippe Sarazin**  
Parents de Kelian



## Être un enfant autiste, c'est quoi?

Tout le monde n'est pas d'accord sur les origines de l'autisme. Aujourd'hui, on pense qu'une des causes serait génétique, mais ce ne serait pas la seule explication. Le premier à avoir parlé d'autisme reste le psychiatre M. Kanner. C'était il y a longtemps, en 1943.

### Comment observe-t-on qu'un enfant est autiste?

La personne qui s'en occupe se rend compte qu'il y a une absence d'échange avec le bébé. Le nourrisson est indifférent à la voix et au visage. Lorsqu'il est sollicité, il ne répond pas, il fuit même le regard des autres. C'est vraiment le tout premier signe qu'on peut observer. On constate aussi que le sommeil est difficile. Il a également du retard dans les apprentissages. Et il est soit très sage, soit fortement agité.

Avec l'âge, les troubles du comportement peuvent s'accroître. L'enfant fait toujours les mêmes gestes avec ses jouets. Il se désintéresse, plus ou moins fortement, des autres. En vieillissant, la personne autiste peut se montrer agressive soit envers elle, soit envers les autres et développer des troubles alimentaires.

### Comment font les parents, les frères et sœurs?

L'arrivée d'un enfant autiste perturbe toute la vie familiale. Il faut s'organiser autrement pour accueillir cet enfant au comportement différent. Les proches ne le comprennent pas toujours et sont plus distants avec les familles concernées. Alors que d'autres, tout au contraire, vont venir les aider et les soutenir. Car les parents vont notamment devoir se battre pour trouver un lieu d'accueil. Il peut aller à l'école, mais les parents doivent se mobiliser pour qu'il soit scolarisé comme les autres. Sinon il peut être dirigé vers des établissements spécialisés pour enfants qui ont des problèmes de compréhension.

## Développement du programme de prématernelle

De septembre 2008 à juin 2009, mon fils a participé au programme de prématernelle à l'école des Grands-Vents à St-Jean. Cette situation a fait en sorte que je me suis impliquée dans le comité de parents, et par celui-ci, j'ai offert mon aide pour développer un programme détaillé pour la prématernelle.

Inspirée de ma propre expérience dans le domaine de l'enseignement et de multiples recherches sur Internet, j'ai mis sur pied un programme de prématernelle détaillé couvrant 8 secteurs de compétences: 1) langage et initiation à la lecture et à l'écriture 2) mathématiques 3) sciences 4) santé, sécurité et développement physique 5) développement personnel et social 6) études sociales 7) développement artistique 8) applications technologiques.

Un tel programme peut sembler lourd et exigeant, mais l'acquisition de ces compétences est faite principalement à travers le jeu et grâce à des activités amusantes pour des petits bouts-de-choux de 4 à 5 ans. La philosophie du programme tient en quelques points importants: l'importance du jeu, de la manipulation, de l'estime de soi et de l'approche individualisée.

Ce fut pour moi un immense plaisir de développer un tel programme, ainsi que de préparer les ateliers de formation pour l'éducatrice de la prématernelle de St-Jean, Mme Lynda St-André. Lors de ces ateliers de formation, nous avons discuté des objectifs de la prématernelle, et abordé des sujets comme la discipline, l'animation, les principes d'apprentissage, la structure de classe et l'évaluation des compétences.

J'espère avoir la chance de pouvoir collaborer de nouveau dans le projet de prématernelle pour l'année scolaire 2009-2010 et que ma fille Cassandra puisse en bénéficier à son tour dès l'automne prochain !

**Isabelle Roussel**

# Programmes de francisation communautaires

## LA PRÉMATERNELLE

Il s'agit de 2 à 5 demi-journées par semaine où mon enfant de 3 ou 4 ans se prépare pour son entrée à la maternelle.

L'âge préscolaire est le moment privilégié pour le développement langagier. L'enfant joue et manipule les mots pour ainsi découvrir la structure et le pouvoir du langage. Lorsque l'enfant peut faire ceci dans sa langue, son

estime de soi est rehaussée et il s'identifie avec fierté à sa communauté.

La prématernelle assure, avec la participation du parent, que l'enfant pourra découvrir l'univers dans sa langue, **la langue française**. L'enfant découvrira peut-être pour la première fois des petits amis francophones et apprendra que sa famille n'est pas la seule à parler français.

## CAMPS D'ACTIVITÉS DU SAMEDI ET CAMPS D'ÉTÉ

Ces programmes visent à inciter les enfants à s'amuser en français le samedi ou pendant les vacances d'été, dans le but d'utiliser la langue française en dehors des heures de classe. Il est destiné aux enfants de 5 à 12 ans.

Ils créent une atmosphère propice à la revitalisation de la langue et de la culture par des activités amusantes, créatives et sportives. Les camps favorisent le développement et l'épanouissement de l'identité socio-culturelle chez les jeunes tout en encourageant la langue française.

## SERVICES APRÈS-ÉCOLE

Le service est offert aux jeunes de la maternelle à la 6<sup>ème</sup> année. Il permet aux élèves de faire leurs devoirs et leurs leçons dans un environnement propice au travail individuel ou en petite équipe. Parfois, d'autres activités peuvent succéder au temps d'étude.

## FRANCISATION FAMILIALE - DE 2 À 4 ANS

Ce programme offre aux familles ayant droit, un service de francisation à domicile pour les enfants qui ne fréquentent pas encore la prématernelle. Il permet de sensibiliser les familles d'enfants de 2 à 4 ans à l'importance de l'éducation en français et d'exposer le parent à la langue française en même temps que son enfant, à raison d'environ deux heures par semaine.



Le programme Paul et Suzanne est un modèle de francisation qui parle du développement du langage et de la pensée chez l'enfant, de la planification de la programmation éducative et de la pédagogie du jeu.

Pour informations : [www.apprenitssage.mb.ca](http://www.apprenitssage.mb.ca)

# La FPFTNL en images





## Le taxage et l'intimidation

### Qu'est-ce que le taxage ?

Le taxage est un comportement violent et une pratique criminelle appelée en termes légaux « vol qualifié sur la personne ». En effet, taxer quelqu'un, c'est commettre un délit qui consiste à extorquer des biens ou de l'argent en recourant à des tactiques d'intimidation comme le chantage, les menaces ou l'agression physique.

### Qu'est-ce que l'intimidation ?

L'intimidation est aussi une pratique criminelle qu'on appelle « harcèlement ». On la définit comme étant l'utilisation délibérée et de façon continue du pouvoir exercé par une personne dans le but de faire du mal à ... ou de rejeter quelqu'un. L'intimidation peut prendre une forme aussi physique que verbale. Elle peut être directe, c'est-à-dire menacer, donner des coups de pied et des coups de poing, bousculer, mordre, tirer les cheveux, cracher, dire des injures et blâmer, ridiculiser et taquiner méchamment, etc. Elle peut être aussi indirecte comme répandre des rumeurs, exclure, éviter, etc.



### Trois conditions essentielles à l'intimidation :

- Le pouvoir : les enfants qui font de l'intimidation acquièrent leur pouvoir grâce à leur taille et à leur force physique, à leur statut dans le groupe de pairs et en obtenant le soutien du groupe de pairs.
- La fréquence : L'intimidation se caractérise par des attaques répétées. C'est ce facteur qui provoque la terreur d'anticipation dans l'esprit de l'enfant qui subit l'intimidation et qui peut être si néfaste et avoir les effets les plus débilissants à long terme.
- L'intention de nuire : Les enfants qui usent d'intimidation le font généralement avec l'intention de blesser l'autre enfant physiquement et/ou sur le plan émotionnel.



### Qui sont les victimes ?

Les victimes sont choisies par leurs agresseurs pour des raisons diverses : objets et vêtements dispendieux, différences physiques (minceur, obésité, taille, acné, port de lunettes ou d'appareil dentaire), défauts de langage (bégaiement et difficultés de prononciation), personnalité introvertie et solitaire, habitudes alimentaires (végétarisme, repas biologiques), etc.

### Les caractéristiques des victimes sont les suivantes :

Elles éprouvent de la difficulté à s'affirmer devant les autres et lors des conflits. Elles éprouvent certaines difficultés à émettre leur opinion. Elles ont peu de confiance en elles. Elles vivent dans la crainte et présentent une identité fragile (faible estime de soi). Elles ont peu d'amis et sont souvent seules. Elles ont peur de dénoncer leur agresseur. Dix pour cent d'entre elles seraient des filles.

## Qui sont les agresseurs ?

Le plus souvent, la personne qui taxe ou intimide le fait dans le but de se valoriser, de s'imposer, de prouver qu'elle est une personne importante, courageuse. Rares sont les personnes qui taxent et qui agissent seules. Habituellement, le taxeur est un garçon de 13 à 17 ans provenant d'une famille dissoute, non motivé à l'école ou décrocheur. Il consomme de l'alcool et des drogues et appartient à un gang.



### Les caractéristiques des agresseurs sont les suivantes :

Ils croient que la violence est un bon moyen de s'affirmer devant les autres. Ils ressentent la nécessité d'écraser les autres pour rehausser leur estime de soi ou leur image. Ils sont agressifs envers autrui. Ils se mettent facilement en colère. Ils n'aiment pas se plier aux règles ou suivre les consignes; ils préfèrent défier l'autorité des adultes. Ils éprouvent certaines difficultés à comprendre les sentiments des autres. Ce sont des personnes qui ont un grand besoin d'aide.

### **Les conséquences pour les victimes :**

Si tu es victime d'intimidation et de taxage, tu peux te sentir humilié et déprimé (par exemple, tu as moins confiance en toi, tu n'as plus le goût de faire les activités qui te plaisaient avant). Tu peux avoir peur ou te sentir anxieux dans les endroits où l'intimidation s'est produite (dans les toilettes de l'école, la cour de récréation, la cafétéria, etc.). Tu peux éviter d'aller à certains endroits ou désirer t'absenter de l'école. Tu peux avoir plus de difficulté à te concentrer sur ton travail scolaire. Tu risques d'éprouver de la tristesse et de perdre tes biens. Tu peux éprouver des sentiments de vengeance envers tes agresseurs.

### **Les conséquences pour les témoins :**

Si tu ne fais pas d'intimidation ou que tu n'en es pas victime, tu peux malgré tout en subir les conséquences. Tu peux te sentir obligé d'encourager la personne qui intimide. Tu peux avoir peur d'être victime d'intimidation. Tu peux éviter d'être ami avec le jeune qui est victime de taxage et d'intimidation ou ne pas le défendre de peur d'être intimidé toi aussi. Tu peux te sentir coupable de ne pas défendre le jeune qui est victime d'intimidation ou de taxage et t'imaginer comment il se sent.

### **Les conséquences pour les taxeurs et les intimideurs :**

Dans le cas de ceux qui s'adonnent au taxage et à l'intimidation, ils peuvent subir des conséquences immédiates de leurs comportements. Tes amis peuvent te laisser tomber parce qu'ils ne sont pas d'accord avec ta façon d'agir. Tes résultats scolaires peuvent en souffrir. Les risques d'être arrêté par la police augmentent. Tu risques d'avoir des démêlés avec la justice. Tes parents peuvent te réprimander. Tu risques d'être suspendu de l'école, ce qui peut nuire à ta réussite scolaire.

### **Qu'est-ce que ça va m'apporter de dénoncer ?**

Pour éviter de se faire répondre, de perdre la face et de se faire ridiculiser devant ses amis, ces personnes choisissent des cibles qu'ils croient faciles, qui ne s'expriment pas facilement et qui ont peu de confiance en elle-même. En général, les cibles sont des personnes craintives et fragiles qui ne feront rien pour que cette situation cesse. Donc, si tu décides de dénoncer la personne qui t'intimide ou qui te taxe, tu lui enlèves du pouvoir et l'estime de ses amis. Tu devras peut-être même dénoncer



plus d'une fois mais cela te permettra de :

- Reprendre confiance en toi
- Améliorer ton estime de toi
- Arrêter l'intimidation
- Faire entendre tes besoins
- Reprendre ta place et gagner le respect des autres
- Mettre fin à l'humiliation que tu ressens chaque fois
- Continuer à pratiquer tes activités sans craindre quoi que ce soit



N'oublie surtout pas que tu peux dénoncer sans dévoiler ton identité si tu le désires. Tu as le droit de vivre en paix, prend ce droit et dénonce!

### **Ce que je peux faire comme victime :**

Tu dois dénoncer : c'est la meilleure façon d'agir. Tu peux aussi demander l'aide d'autres jeunes en leur parlant de ce que tu vis et penses à participer dans des activités avec d'autres jeunes. Tu peux t'affirmer en regardant le jeune qui t'intimide droit dans les yeux et en lui disant, par exemple, « Je n'aime pas que tu répandes de fausses rumeurs à mon sujet. Arrête de le faire, s'il te plaît. » Essaie de ne pas t'isoler (par exemple, demande à un ami de t'accompagner pour revenir à la maison). Évite d'être seul sur les lieux où l'intimidation se produit habituellement (au parc, dans les toilettes, dans la cour de récréation, à l'arrêt d'autobus). Parle-toi. Rappelle-toi quelles sont tes forces. Fais-toi confiance. Demande de l'aide à tes parents ou à un autre adulte en qui tu as confiance (ton enseignante, le directeur de l'école). N'hésite pas à téléphoner à "Jeunesse j'écoute" (Kids Help Phone) pour obtenir du soutien (**1800-668-6868**)



### **Ce que je peux faire comme témoin :**

Ton rôle est important dans les situations où un jeune se fait taxer ou intimider. Si tu ne réagis pas par crainte de représailles, l'agresseur va continuer à faire d'autres victimes.

Alors, en voulant aider une victime, tu peux l'encourager à dénoncer et lui offrir ton soutien moral. Tu peux rapporter ce que tu as vu à un adulte responsable, à un enseignant ou un policier. Et tu peux dire à un agresseur que ce qu'il fait est inacceptable et que tu n'es pas d'accord.

---

## **Informations pour les parents**

### **Que faire si vous pensez que votre enfant est victime d'intimidation ?**

Si votre enfant revient à la maison avec des vêtements ou des objets abîmés, avec des blessures dont il ne veut vous expliquer l'origine ; s'il invite peu d'amis à la maison ou est rarement invité ailleurs ; s'il refuse d'aller à l'école le matin, qu'il manque souvent d'appétit ou a souvent mal au ventre ou à la tête ; s'il emprunte des chemins illogiques qui lui prennent de plus en plus de temps pour aller ou revenir de l'école ; s'il perd de l'intérêt envers le travail scolaire et que ses notes diminuent ; s'il semble triste et qu'il a des changements d'humeur inexplicables, qu'il est irritable ou colérique ; s'il réclame ou vole de l'argent... Suivez ces conseils fournis par la Commission scolaire de Montréal en collaboration avec l'Ordre des psychologues du Québec (page suivante) :





## Qui sont les intimidateurs ?

Des personnes violentes, qui aiment attaquer  
Des gens qui se sentent mieux que les autres  
Des personnes qui ont une haute estime d'eux même, mais qui ont peur que les autres les perçoivent différemment  
Des gens qui aiment dominer  
Des personnes qui ne vivent pas de culpabilité  
Des gens qui aiment ce qu'apporte l'intimidation, car ils obtiennent généralement ce qu'ils veulent  
Des personnes qui n'ont pas de compassion envers les autres  
Des gens qui ont eux même été intimidés (par un parent, un frère ou une soeur)  
Des personnes qui veulent cacher leur gêne ou leur tristesse aux autres  
Des gens qui perçoivent ou interprète mal comment les autres agissent avec lui.

### Les conséquences à long terme d'être intimidateur

Ils sont susceptibles d'être condamnés dans le futur pour des offenses criminelles  
Ils ont davantage de chances de devenir délinquants  
Ils peuvent devenir violents avec leurs enfants et leur partenaire de vie  
Ils ont plus de chance d'être au prise avec des problèmes de criminalité  
Ils sont plus violents et le resteront probablement  
Certains en viennent à faire du harcèlement et des agressions sexuelles

### Pourquoi agissent-ils ainsi?

Ils veulent avoir le pouvoir et diriger les autres  
Ils veulent obtenir et attirer l'attention des gens qui les entourent  
Ils reproduisent souvent les problèmes qu'ils vivent à la maison  
Ils tentent d'imiter des personnes qu'ils admirent

**Centre d'aide : "Jeunesse j'écoute" (Kids Help Phone) - 1800-668-6868**

---

Ne prenez jamais à la légère la plainte de votre enfant s'il avoue être victime d'intimidation.

Demandez-lui de parler de ce qu'il vit.

Encouragez votre enfant à dénoncer l'agresseur.

Assurez-le de votre aide.

Au besoin, informez l'école de la situation.

Renforcez son estime de lui-même en l'aidant à développer ses forces et ses talents.

Ne l'incitez pas à se défendre en frappant les autres à son tour. Ce ne serait que lui enseigner une forme de violence qui risquerait plutôt d'augmenter l'agression ou le rejet dont il est victime.

Inscrivez votre enfant à des activités qui pourraient l'aider à développer une meilleure image corporelle.

Encouragez les contacts avec de nouveaux amis en l'inscrivant à des activités parascolaires ou de loisirs.

Évitez cependant de le surprotéger et de régler tous les problèmes à sa place.



## Nouvelle Ressource!

**Objet : Fiches de recette et d'information sur les aliments**

Destinataires : Agents et agentes de santé communautaire

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous présenter les Fiches de recette et d'information sur les aliments. Chacune des 23 fiches de cette nouvelle ressource comprend une délicieuse recette et des renseignements qui vous aideront à faire la promotion des bons choix alimentaires auprès de votre groupe du PCNP ou de l'IDA.

Voici quelques suggestions pour utiliser ces fiches :

1. Utilisez les recettes pour cuisiner des collations et des repas sains avec vos groupes.
2. Utilisez les renseignements nutritionnels lorsque vous enseignez des notions de nutrition à vos groupes.
3. Utilisez les idées de repas et les trucs culinaires pour aider les participants à cuisiner des repas sains.
4. Organisez une sortie de groupe à l'épicerie pour acheter les ingrédients des recettes et discutez de choix alimentaires sains pendant vos emplettes.
5. Préparez les recettes et organisez des séances de dégustation à l'épicerie ou ailleurs afin d'inciter les membres de la collectivité à s'alimenter sainement.
6. Discutez avec la personne responsable de l'épicerie pour trouver d'autres façons d'utiliser les fiches de recette et favoriser l'éducation nutritionnelle au magasin.

Santé Canada travaille de pair avec North West Company, Arctic Co-operatives Limited et la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec pour inciter les gens à assainir leur mode de vie. Chaque mois, les commerces de ces compagnies offriront une nouvelle fiche de recette à leur clientèle.

Chaque recette utilise des aliments importants pour la santé. Ces aliments contiennent des éléments nutritifs que de nombreuses personnes ne consomment pas en quantité suffisante. Les trois regroupements d'épicerie mentionnés précédemment ont accepté de commander ces aliments nutritifs en quantité plus importante. De son côté, Santé Canada a accepté d'aider les gens à se familiariser avec ces aliments, au moyen des fiches de recette et d'information sur les aliments.

Si l'épicerie de votre collectivité n'appartient pas à ces regroupements, vous pouvez donner au directeur ou à la directrice de votre épicerie un ensemble de fiches de recette ainsi que la liste des aliments sains dont on veut faire la promotion (voir la liste ci-jointe). Vous incitez peut-être cette personne à commander et à offrir les aliments utilisés comme ingrédients dans les recettes.

Nous espérons que vous aurez du plaisir à utiliser les **Fiches de recette et d'information sur les aliments!**

Meilleures salutations,

Santé Canada

*Votre santé et votre sécurité... notre priorité.*



## Liste d'aliments pour manger sainement :

### Légumes et fruits :

1. Tomates en conserve (entières, en dés, broyées et/ou pâte de tomate)
2. Carottes (fraîches, congelées et/ou en conserve)
3. Citrouille en conserve (citrouille pure, non pas de la garniture pour tarte)
4. Patates douces (pulpe orange foncé, souvent appelées à tort « ignames ») et/ou courges d'hiver (notamment courge musquée, courge poivrée, courge-banane et à bonnet)
5. Épinards (frais ou congelés)
6. Brocoli (frais ou congelé)
7. Poivrons (rouge, jaune ou vert – frais ou congelés)
8. Baies (tout type, fraîches ou congelées)
9. Compote de pommes non sucrée (sans sucre ajouté)
10. Mandarines dans leur jus (en conserve)
11. Oranges (fraîches)
12. Jus d'orange (congelé, fait de jus à 100 p. 100 – sans sucre ajouté)
13. Jus de fruits pur à 100 p. 100 (sans sucre ajouté – en conserve, en bouteille et Tetra Pak)

### Produits céréaliers :

14. Pains de blé entier (blé entier à 60 p. 100, à 100 p. 100 et/ou multigrains)
15. Farine de blé entier
16. Flocons d'avoine (nature – sans sucre ajouté)
17. Blé filant (céréales « Shreddies » nature – et autres marques équivalentes)
18. Avoine grillée (« Cheerio's » nature ou multigrains et autres marques équivalentes)
19. Flocon de son ou son de maïs (nature – toutes les marques)

### Produits laitiers :

20. Lait (frais, en poudre, pasteurisé à ultra-haute température et/ou évaporé en conserve [excluant le lait condensé sucré])
21. Yogourt
22. Fromage (excluant le fromage à la crème)

### Viandes et substituts :

23. Saumon et sardines en conserve (avec les arêtes)
24. Beurre d'arachide (non sucré, non salé)
25. Fèves au lard, sauce tomate (en conserve)
26. Noix et graines (toutes les sortes, non salées et non sucrées, p. ex., graines de tournesol, amandes, etc.)
27. Oeufs (tous types)
28. Bœuf haché maigre (frais ou congelé)
29. Bœuf à ragoût (frais ou congelé)
30. Poulet (frais ou congelé – viande entière – sans nom)
31. Porc (frais ou congelé – viande entière – sans nom, pas de bacon ni de saucisses)

### Huiles et gras :

32. Huile de canola



# Les allergies et intolérances alimentaires



Une allergie alimentaire est une réaction du système immunitaire face à une protéine particulière se trouvant dans un aliment. Selon les estimations

actuelles, les allergies alimentaires affecteraient jusqu'à 6 % des jeunes enfants et de 3 % à 4 % pour les adultes.

Chez les personnes allergiques, le système immunitaire assimile - à tort - une protéine alimentaire à un agent nocif. À la première exposition de la personne à la protéine, le système immunitaire réagit en produisant des anticorps appelés immunoglobines E (IgE). Lorsque la personne est exposée de nouveau à la même protéine alimentaire, les anticorps IgE et des substances chimiques telles que l'histamine sont libérés. L'histamine est une substance chimique puissante qui peut déclencher une réaction du système respiratoire, du tractus gastro-intestinal, de la peau ou encore, du système cardiovasculaire. Dans les cas les plus graves, les allergies alimentaires peuvent être mortelles. Bien que tout aliment puisse provoquer une réaction immunitaire chez les personnes allergiques, certains aliments en particulier sont responsables de la majorité des allergies alimentaires.

Une intolérance alimentaire consiste en une sensibilité alimentaire qui n'entraîne pas de réaction immunitaire chez l'individu. Alors que les allergies alimentaires et les sensibilités chimiques peuvent être provoquées par une petite quantité d'un aliment, une portion de taille normale est généralement requise pour entraîner les symptômes de l'intolérance alimentaire. Bien que les symptômes de l'intolérance alimentaire varient et puissent être assimilés à ceux d'une allergie alimentaire, les intolérances alimentaires sont davantage susceptibles de se manifester dans le système gastro-intestinal. Celles-ci sont habituellement causées par une incapacité de digérer ou d'absorber certains aliments ou certains composants de ceux-ci.

À titre d'exemple, l'intolérance aux produits laitiers constitue

l'une des intolérances alimentaires les plus fréquemment observées. Appelée intolérance au lactose, celle-ci se manifeste chez les gens auxquels la lactase, un enzyme requis pour digérer le lactose, un sucre présent dans le lait, fait défaut. Les douleurs et les ballonnements abdominaux, la diarrhée et les flatulences constituent des symptômes de l'intolérance au lactose.

La maladie Coeliaque est une intolérance héréditaire au gluten. Les sources principales de gluten dans l'alimentation sont les céréales. Actuellement, le seul traitement pour cette affection est un régime alimentaire strictement sans gluten.

Une sensibilité chimique survient lorsque des substances chimiques naturellement présentes ou ajoutées dans des aliments provoquent une réaction indésirable chez une personne. La caféine présente dans le café, la tyramine que contiennent les fromages vieillis ainsi que le glutamate de sodium, un rehausseur de saveur, font partie des substances chimiques qui provoquent des sensibilités.

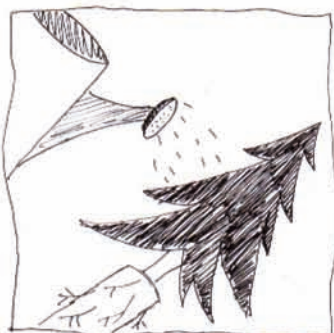
Si vous subissez des réactions indésirables à certains aliments, consultez votre médecin de famille ainsi qu'un diététiste pour vous aider à déterminer si vos symptômes correspondent à une allergie, à une intolérance ou à une autre sensibilité alimentaires.





## Comment planter un arbre ?

### Conservation du plant d'arbre (avant sa plantation définitive)



- Gardez le plant à l'ombre;
- Gardez les racines humides en les arrosant de temps en temps;
- Évitez de laisser le plant dans un endroit chaud et sec (comme une voiture);
- Si la plantation définitive a lieu quelque temps après la réception du plant, il faut lui aménager un trou temporaire (dans une plate-bande par exemple).

### Choix du site

Attention ! Il faut bien choisir où planter votre arbre !

Tenez compte des éléments suivants :

- Lignes hydroélectriques (pensez que l'arbre grandira, et s'il est trop proche des fils électriques, il faudra couper des branches !);
- Il faut prévoir assez d'espace pour l'arbre une fois mature (cime et racines) donc ne le plantez pas trop proche de la maison;
- Songez aux bénéfices apportés par l'arbre (isoler des voisins, ombre, etc.);
- Pour créer une ombre efficace l'été, favorisez les feuillus au Sud ou à l'Ouest de votre résidence.
- Pour isoler des vents, favorisez des conifères à l'Est, au Nord ou à l'Ouest de la résidence.



### Conseils de plantation

- Préparez un trou au moins aussi profond que l'espace occupé par les racines ou la terre qui accompagne l'arbre (il faut à tout prix éviter que les racines ne fassent un « J »);
- Il faut bien ameublir (brasser, défaire) la terre qui remplira le trou. Si possible, mélangez-y de la poudre d'os pour enrichir le sol;
- N'installez un tuteur (un bâton qui sert de guide pour la croissance) que si c'est nécessaire, si l'arbre est assez grand et qu'il penche;
- Enlevez un rond de gazon autour de l'arbre. Ceci permet de :
  - réduire la compétition pour l'eau et les éléments nutritifs (le gazon pourrait utiliser des éléments nécessaires à votre arbre);



- créer une petite pente autour du tronc, ce qui amène de l'eau;
- réduire les risques de l'endommager avec la tondeuse !
- Au moment de remplir le trou de terre, assurez-vous qu'il ne reste pas de poches d'air importantes dans le sol en le compactant (tapant) légèrement;
- Bien arroser l'arbre tout de suite après l'avoir planté !
- Tirez légèrement sur le tronc pour s'assurer qu'il est bien planté;
- Il est préférable de ne pas laisser le sol à nu au pied de l'arbre (mettre des copeaux, du paillis, etc.);
- Le désherbage autour de l'arbre est recommandé au moins pour les 3 à 5 premières années suivant la transplantation de l'arbre.



## Entretien après la plantation

- Pour protéger votre arbre des petits rongeurs, il faut installer des spirales anti-rongeurs (ex : grillage métallique, spirale de plastique, tuyau de drainage, etc.) ou enduire la base du tronc d'un répulsif;
- Avant l'hiver, il faut :
  - installer une clôture à neige;
  - attacher les branches avec une corde;
  - enrouler la cime d'une toile de jute;
- Enlevez les branches mortes ou malades quand c'est nécessaire. Il faut faire attention de bien les tailler!



- Observez régulièrement votre arbre, afin de voir s'il n'y a pas une infestation d'insectes ou autres maladies. Dans ce cas, informez-vous des traitements disponibles;
- Arrosez souvent votre arbre, surtout durant la première saison suivant la plantation et en période de sécheresse;
- À partir de la 2<sup>e</sup> année et avant la mi-juillet, fertilisez le sol autour de l'arbre à l'aide d'un fertilisant écologique riche en azote uniquement pour pallier les carences en éléments nutritifs.

## Profitez de votre arbre et regardez le grandir !

Association forestière Québec métropolitain  
870, avenue de Salaberry, bureau 317, Québec (Québec) G1R 2T9  
Tél. : (418) 647-0909 \* Téléc. : (418) 524-4112 \* @ : [afqm@afqm.qc.ca](mailto:afqm@afqm.qc.ca) \* [www.afqm.org](http://www.afqm.org)

# Remerciements

## Remerciements à notre belle équipe aux quatre coins de la province !

### Les 5 prématernelles :

Cap St-Georges : Diana White

La Grand'Terre : Diana White

Labrador City : Annie Normand,

Jenny Hamlyn

Happy Valley-Goose Bay : Éloïse Innis

Saint-Jean : Lynda St-André, Mary-Jo Power

### La francisation familiale :

Péninsule de Port-au-Port : Tamara Woods, Jenna Oliver

### Les camps d'activités du samedi :

La Grand'Terre : Stéphane Morazé, Leana Benoit

L'Anse-au-Clair : Claudette Chubbs, Yvette Barney, Bernitta Letto

### Les Programmes de l'après-école :

Labrador City : Murielle Malouin, Hugo Odierna

Saint-Jean : Lynda St-André, Gaston Létourneau, Esther Bezanson, Ginette Sarazin, Mary-Jo Power

Happy Valley-Gosse Bay : Zohra Ouchiha, Joana Langlois

### Les camps d'été :

La Grand'Terre : Crystal Rubia, Stéphane Morazé, Leana Benoit

Nous remercions également tous nos comités de parents régionaux ainsi que tous les bénévoles pour leur soutien et leur participation au développement des communautés francophones de Terre-Neuve-et-Labrador.

# Renseignements

## Où retrouver les services de francisation communautaires à TNL ?

### ■ LABRADOR

#### ÉCOLE BORÉALE DE GOOSE BAY

C.P. 1038 Station C

Happy Valley Goose Bay, NL - A0P 1C0

#### CENTRE ÉDUCATIF L'ENVOL

505, Bristol Crescent

Labrador City, NL - A2V 1J2

### ■ PÉNINSULE DE PORT-AU-PORT

#### CENTRE SCOLAIRE ET COMMUNAUTAIRE STE-ANNE

C.P. 190 RR #1

La Grand'Terre, NL - A0N 1R0

#### ÉCOLE NOTRE-DAME DU CAP

C.P. 170 RR #3

Cap St-Georges, NL - A0N 1E0

### ■ SAINT-JEAN

#### ÉCOLE DES GRANDS VENTS

65, Chemin Ridge

St-Jean, NL - A1B 4P5

#### CENTRE DE LA PETITE ENFANCE ET FAMILLE

65, Chemin Ridge

St-Jean, NL - A1B 4P5

cpef@fpftnl.ca



## Mon enfant peut-il fréquenter l'école française à Terre-Neuve-et-Labrador?

L'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés oblige les gouvernements des provinces à assurer l'instruction des Canadiennes et des Canadiens dans la langue de leur choix, et ce, même dans les régions où seulement une minorité de résidents parlent cette langue.

Dans les neuf provinces où l'anglais est la langue de la majorité ainsi que dans le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest, les citoyens canadiens ont le droit de faire instruire leurs enfants en français si l'une des trois situations suivantes s'applique à eux :

- leur langue maternelle est le français;
- ils ont reçu leur propre instruction au niveau primaire en français au Canada;
- ils ont un enfant qui a reçu ou reçoit son instruction en français au Canada.

De plus, à Terre-Neuve-et-Labrador, toute famille de souche française qui habite la péninsule de Port-au-Port a le droit de faire instruire ses enfants en français.

Il est important de noter que les parents qui se qualifient comme ayants-droit (qui répondent à l'un des critères susmentionnés) peuvent inscrire leur enfant à l'école française, et ce, même si l'anglais est la langue parlée au foyer. L'école peut toutefois demander aux parents qu'ils participent activement à la promotion de la langue et de la culture françaises; elle se doit toutefois de leur fournir encadrement et soutien dans cette tâche.

## Can my child attend the French school in Newfoundland-and-Labrador?

Section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms requires provincial governments to provide education to Canadians in the official language of their choice, even in areas where a minority of residents speak that language.

In the nine provinces where English is the majority language, and in Yukon, Nunavut and the Northwest Territories, Canadian citizens are entitled to education in French for their children if any of the following three situations applies to them :

- their mother tongue is French;
- they received their own primary education in French in Canada;
- they have a child who has received or is receiving his/her education in French in Canada.

Also, in Newfoundland and Labrador, any family of French ancestry living on the Port au Port Peninsula entitled to have their children educated in French.

It is important to note that parents who qualify as entitled (i.e. who meet one of the above criteria) may enroll their children in the French school, even if English is the language spoken at home. The school may, however, ask the parents to participate actively in promoting the French language and culture; but it must provide them with supervision and support in this task.

# LA FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE TERRE – NEUVE ET DU LABRADOR

**SITE WEB : [www.fpftnl.ca](http://www.fpftnl.ca)**

## **NOTRE VISION**

Le plein épanouissement du parent et de l'enfant francophones dans son milieu familial et communautaire.

## **NOTRE MISSION**

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador appuie les parents ayants-droit et les comités de parents membres dans leurs efforts à créer un milieu francophone propice à l'épanouissement éducatif, linguistique, culturel et communautaire de leur enfants.

## **NOTRE MANDAT**

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador accomplit sa mission en assumant le mandat suivant:

- représenter les comités de parents à l'échelle provinciale, régionale et nationale;
- favoriser la synergie entre les comités de parents membres;
- outiller les comités de parents et les familles.

## **OUR VISION**

The full cultural and linguistic development of francophone parents and their children within the family and community.

## **OUR MISSION**

The FPFTNL supports the entitled parents and the Parent Committee members in their endeavour to create a francophone environment that promotes children's educational, linguistic, cultural, and social development.

## **OUR MANDATE**

The FPFTNL accomplish its mission assuming the following mandate:

- Represent the Parent Committees at the provincial, regional, and national levels.
- Promote cooperation and synergy between Parent committee members
- Equip the Parent committees and francophone families with the tools that will allow them to develop and thrive



Patrimoine  
canadien



Service  
Canada



La Commission nationale  
des parents francophones



**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA FRANCOPHONIE À TERRE-NEUVE-ET-  
LABRADOR VISITEZ LE PORTAIL  
[WWW.FRANCOTNL.CA](http://WWW.FRANCOTNL.CA)**

